chapitre tout-à-fait distinct et séparé de la dette générale de la province.

M. SCATCHERD--Quelles sont ces ressources; quel est cet actif ? suffirait-il à faire honneur à l'intérêt de cette somme ?

L'Hon. M. BROWN-Oui, ils scront tout-h-fait suffisants.

M. SCAICHERD — Cette somme de \$5,000,000 forme partie de la dette provinciale que j'ai évaluée à \$67,263,000.

L'Hon. M. BROWN—Oui, mais mon hon. ami saura qu'il y a des fonds locaux pour y subvenir, absolument de la même manière que nous déduisons le fonds d'amortissement du chiffre de la dette générale.

M. RYMAI.—Mais, n'était-ce pas l'hon. président du conseil lui même qui, il y a deux ans, nous fesait accroire que la dette du pays s'élevait à \$78,000,000? Je l'ai entendu de mes propres oreilles. (On rit.)

L'Hon. M. HOLTON-Le montant du fonds d'amortissement a-t-il toujours été

déduit par l'hon. député?

L'Hon. M. BROWN—Oui, c'est ce que j'ai toujours fait; mais je n'ai pas déduit du chiffre de la dette générale ces fonds locaux qui se trouvent aujourd'hui portés au crédit de ces \$5,000,000, dont devront se charger les gouvernements locaux.

M. SCATCHERD—Lorsque la confédération s'accomplira il y aura donc une dette de \$83,000,000 qui pèsera sur les provinces, dont il faudra servir les intérêts, à part les dettes suivantes que l'on contractera sur le champ, savoir : \$20,000,000 pour le chemin

de fer intercolonial.

L'Hon. M. BROWN-Non! non! mon hon, ami devrait comprendre qu'il se lance dans des calculs erronés; sans savoir précisément ce que ce chemin de fer coûtera au gouvernement fédéral, on peut cependant affirmer que s'il est construit d'après le plan suggéré par les provinces du golfe, nous n'aurons pas besoin d'une aussi forte somme, ni même de la somme mentionnée par l'hon. député de Middlesex. Personne ne peut dire en ce moment de quelle manière le gouvernement fédéral décidera que cette entreprise soit faite; mais si on adopte le mode de payer un benus après l'achèvement du chemin, et sur la garantie qu'il sera tenu en opération durant un certain nombre d'années, le coût n'atteindra certainement point le chiffre indiqué par mon hon. ami.

L'Hon. M. HOLTON—Mais il ne nous

a rien été proposé à cet effet.

L'Hon. M. BROWN—Sans doute, mais

je crois que les provinces du golfe ont requ une proposition de ce genre embrassaut une grande partie du chemin, d'après laquelle elles n'auraient à payer qu'un bonus de \$10,000 par mille, ce qui porterait le coût total du chemin à un chiffre très-inférieur à celui qu'a indiqué mon. hon. ami; et il induit la chambre en erreur en affirmant, comme une chose arrêtée, que les frais de construction du chemin de fer intercolonial s'élèveront à \$20,000,000.

L'HON. M. HOLTON-L'hon. M. TILLEY

les fixe à \$12,000,000.

L'Hon. M. BROWN—M. Tilley peut croire cela, mais d'autres personnes tout aussi capables de juger de la chose que mon ami, M. Tilley, les fixent à \$8,000,000. D'un autre côté, l'argent nécessaire pourrs, paraît-il, être emprunté avec la gerantie impériale à pas plus de 3½ pour cent.

M. SCATCHERD—Je dem nderai a mon hon, ami le président du conseil s'il n'a pas dit que le chemin de fer conterait \$16,000,000

ou \$18,000,000?

1/Hon. M. BROWN—La chose est possible, d'autant que j'ai été sous l'impression à une époque qu'il coûterait \$15,000,000; mais je calculais alors qu'il serait construit par le gouvernement, et c'était en quoi je m'opposais énergiquement au plan qu'avaient les hon. députés de l'opposition actuelle, qui alors étaient au pouvoir, sinsi que de le faire fonctionner aux frais du public.

L'Hon. M. HOLTON — Vous dites les

hon, députés de l'opposition actuelle?

L'Hon. M. BROWN—Je ne parle pas de l'hon. député de Chateauguay mais de ses chefs.

L'Hon. M. HOLTON-L'hon. monsieur voudrait-il avoir la complaisance d'expliquer

davantage ce qu'il veut dire?

L'Hon. M. BROWN—L'hon monsieur assis à son côté est un de ceux dont je parle.

L'HON. M. HOLTON — Evidemment, l'hon. monsieur ne veut pus par là indiquer l'hon. député d'Hochelaga, (M. A. A. DORION)?

L'Hon. M. BROWN-L'hon. député de

Bagot (M. LAFRAMBOISE.)

L'Hon. M. HOLTON—C'est impossible encore, car l'hon. député de Bagot n'est entré au ministère qu'en 1863.

L'Hon. M. BROWN—Dans tous les cas, l'hon. député de Cornwall (M. J. S. MAC-DONALD) est responsable de la chose.

L'Hon. A. A. DORION—Le ministère de mon hon. airi (M. J. S. MACDONALD) fut